SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

8 mars, journée internationale des droits des femmes Mobilisons-nous !

ACTUS MILITANTES



L'égalité entre les femmes et les hommes n'est toujours pas une réalité dans nos entreprises et administrations ou dans les sphères publiques et privées. Année après année, nous égrainons presque les mêmes chiffres qui illustrent les inégalités au détriment des femmes. Partout en France, nous devons faire du 8 mars 2025 une puissante journée de mobilisation afin d'obtenir : l'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes, la revalorisation des métiers à prédominance féminine, l'abrogation de l'âge légal de départ en retraite à 64 ans qui pénalise en premier lieu les femmes, le financement des services publics de qualité répondant aux besoins notamment dans la petite enfance et la prise en charge de la dépendance.....

L'égalité entre les femmes et les hommes n'est toujours pas une réalité dans nos entreprises et administrations ou dans les sphères publiques et privées.
Année après année, nous égrainons presque les mêmes chiffres qui illustrent les inégalités au détriment des femmes :
- Elles perçoivent des salaires de 23,5 % en moyenne inférieurs à ceux des hommes (en prenant en compte les temps partiels) ;
- Elles occupent 42,6 % des emplois de cadre alors qu'elles sont plus diplômées que les hommes,
- Elles représentent 57 % des Smicard-es
- Elles occupent 80 % des emplois à temps partiels dont beaucoup de temps partiels imposés ;
- Elles touchent des pensions de retraite 38 % moins élevées en moyenne que celles des hommes ;
- Elles sont à la tête de 82 % des familles monoparentales ;
- Elles prennent 95 % des congés parentaux ;

Faibles rémunérations, carrières en accordéon, temps partiels imposés, difficile accès aux postes

repose le poids de la parentalité, incluant la double journée et la charge mentale.
Majoritaire parmi les personnels de la Fonction publique et principales usagères, les coupes sombres envisagées dans le budget pour les services publics impacteront plus directement les femmes. Si la mobilisation intersyndicale a permis de faire reculer le gouvernement sur son projet d'imposer 3 jours de carence, il n'a pas renoncé à celui de baisser à 90 % la rémunération des agent.es en cas d'arrêt maladie. Nous combattrons cette injustice profonde aussi parce que c'est une mesure qui aggravera toujours plus les salaires et le pouvoir d'achat des femmes.
La lutte contre les violences sexistes et sexuelles sont encore très en deçà des besoins.
La convention 190 de l'Organisation Internationale du Travail pour lutter contre la violence et le harcèlement au travail et la recommandation 206 associée sont appliquée à minima par la France.
Pour toutes ces raisons, partout en France, nous devons faire du 8 mars 2025 une puissante journée de mobilisation afin d'obtenir:
- l'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes
- la revalorisation des métiers à prédominance féminine
- la transposition ambitieuse de la directive européenne pour la transparence salariale et la révision en profondeur de l'index Egapro.
- l'abrogation de l'âge légal de départ en retraite à 64 ans qui pénalise en premier lieu les femmes
- le financement des services publics de qualité répondant aux besoins notamment dans la petite enfance et la prise en charge de la dépendance.
- plus de moyens pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et la mise en œuvre optimale du nouveau programme EVARS (Education à la Vie Affective et Relationnelle, et à la Sexualité) dans les écoles et les établissements
- une loi intégrale financée à la hauteur des besoins pour gagner des moyens opérationnels de lutte contre les VSS.

Toutes et tous en grève et en manifestation le 8 mars



Le 8 mars 2025, célébrons ensemble la Journée internationale des droits des femmes !

ONU Femmes a choisi cette année le thème :

« Pour TOUTES les femmes et les filles : droits, égalité et autonomisation »

L'autonomisation de la prochaine génération, en particulier les jeunes femmes et les adolescentes, consiste à leur donner les moyens d'être les catalyseurs d'un changement durable.

Les politiques, les programmes et les investissements ont un impact sur les domaines de notre vie, tels que l'éducation, la santé, l'autonomie économique, les médias, et surtout l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles. Il est urgent de régler ces questions.

L'UNSA revendique :

- **Inciter** les chefs d'entreprises et les responsables politiques à **agir contre toutes formes de violence, de discrimination** dans les entreprises et les établissements en prenant des mesures de prévention, de formation et d'accompagnement.
- **Promouvoir l'égalité de genre** dans l'orientation et le recrutement, défier les inégalités bien ancrées.
- **Revaloriser les salaires** et les métiers majoritairement occupés par des femmes.

Ensemble, nous pouvons être la génération qui comblera le fossé pour parvenir à l'égalité de genre.